



Syndicat Local **FO Justice** MA NANCY MAXÉVILLE

ÉQUITÉ ? PAS POUR NANCY ! TOUJOURS PLUS DE MISSIONS... TOUJOURS MOINS DE MOYENS !

Depuis des années, la Maison d'Arrêt de NANCY-MAXEVILLE répond présent.
Notre établissement ne se contente pas d'assurer ses propres missions.

Il soutient les établissements voisins.

Il accepte des missions supplémentaires.

Il met ses personnels au service de toute la Direction Interrégionale.

Mais aujourd'hui, une question se pose : pourquoi NANCY n'a-t-elle pas les mêmes droits que les autres établissements ?

Aujourd'hui, la Maison d'Arrêt de NANCY-MAXEVILLE accueille près de **870 détenus pour une capacité de 692 places.**

Les matelas au sol font désormais partie du quotidien.

Malgré cette surpopulation :

- Les quartiers sont adaptés pour accueillir des détenus provenant d'autres établissements ;
- Les ELSP interviennent régulièrement en renfort sur plusieurs structures ;
- Des astreintes sont assurées afin d'apporter un soutien opérationnel aux établissements voisins ;
- NANCY a accepté d'être site pilote pour les ESR, mobilisant chaque jour de nombreux agents.

Et malgré un sous-effectif chronique, l'établissement continue d'envoyer des personnels en renfort ailleurs.

UNE RÉFÉRENCE... MAIS PAS LES MÊMES DROITS

NANCY est aujourd'hui reconnue comme l'un des établissements les plus sécuritaires de France.

Elle prend en charge les profils les plus sensibles de la DI de Strasbourg.

Pourtant...

Les renforts d'effectifs se font toujours attendre.

Lorsque **FO Justice** propose un planning déjà appliqué dans d'autres établissements, la réponse tombe moins de 24 heures après :

« Ce n'est pas parce qu'un planning est en place sur un autre établissement, que Nancy a le droit de l'avoir. »

Pourquoi ce qui est possible ailleurs ne le serait-il pas à NANCY ?

DES AGENTS À BOUT DE SOUFFLE

Depuis plusieurs mois, les personnels subissent une dégradation constante de leurs conditions de travail.

Les rythmes de travail ne sont plus respectés.

Des décisions prises en CSA ne sont plus appliquées.

Certaines équipes ne travaillent presque plus de nuit pendant plusieurs mois.

Les reprises de congés ne respectent plus le planning initial.

Les week-ends sont modifiés pour adapter les vacances des équipes.

Des astreintes déguisées

Les nuits à 11 malgré la présence de volontaires.

Les personnels ne peuvent plus être la variable d'ajustement permanent.

FO JUSTICE EXIGE L'ÉQUITÉ

Les personnels ont toujours répondu présent.

Ils ont accepté les contraintes.

Ils ont assuré les missions.

Ils ont soutenu les autres établissements.

Aujourd'hui, ils demandent simplement l'équité.

Si aucune réponse concrète n'est apportée, **FO Justice Nancy-Maxéville prendra ses responsabilités.**

Nous appelons dès à présent les personnels à se tenir prêts à une mobilisation.

L'ÉQUITÉ N'EST PAS UN PRIVILÈGE. C'EST UN DROIT.

FO JUSTICE NE LÂCHERA RIEN !

